

> Massacres à Paris, La FSU solidaire des victimes et de leurs proches



Colloque du SNUEP-FSU
3 et 4 décembre 2015, Paris
Inscrivez-vous ! il est encore temps !

ÉTAT D'URGENCE : MANIFESTATIONS INTERDITES ET/OU ANNULÉES

- Manifestation contre les violences faites aux femmes, 21/11, Paris
- Manifestation retraité-es, 24/11, Paris
- Manifestation COP21, 29/11, Paris

MAINTIEN DES MOBILISATIONS CLIMAT : PLUS MOBILISÉ-ES QUE JAMAIS

- COP21 : maintien du Sommet citoyen, 5 et 6/12, Montreuil (93)
- Zone d'action pour le climat, 7 au 11/12, Paris 19e (Centquatre).

D'autres mobilisations se tiendront en alternative aux interdictions !

Après le drame et l'horreur du massacre qu'a connu Paris cette nuit et qui a fait plus de cent vingt morts et plus de deux cents blessés, la FSU présente ses condoléances aux familles et amis des victimes. Elle assure toutes les personnes touchées par ce drame de son soutien et de sa solidarité.

Après les attentats de Charlie Hebdo et de l'hypercashier en début d'année, le pays est une nouvelle fois touché par des attentats terroristes effroyables que la FSU condamne avec la plus grande fermeté. Elle tient à exprimer l'horreur que lui inspire ces actions meurtrières.

Les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont touchées de plein fouet par ces actes barbares qui ont frappés au hasard un vendredi soir en plein Paris. C'est tout le pays qui est atteint dans les valeurs qu'il représente mais aussi dans sa cohésion, son vivre ensemble. Les auteurs de ces actes visent en effet à installer la peur, l'opposition des citoyens entre eux, la stigmatisation

d'une partie d'entre eux. La FSU appelle à l'inverse de cela à faire preuve d'unité et de détermination pour défendre la démocratie et les libertés.

Le gouvernement vient d'annoncer des mesures de sécurité d'urgence. Mais il s'agit aussi de prendre, au plan national comme sur la scène internationale, les mesures qui permettront de retrouver le chemin de la paix et de préserver et conforter les démocraties.

Le mouvement syndical doit se rassembler pour faire face à cette situation, comme il l'a fait en janvier dernier en s'appuyant sur son appel unitaire "Vivre ensemble, Travailler ensemble" rédigé en février dernier. La FSU prend les contacts en ce sens.

*Communiqué FSU
Les Lilas, 14 novembre 2015*

Sommaire

> Massacres à Paris, CP FSU.....	P1
> Massacres à Paris, CP intersyndical..	P2
> Lettre de Françoise Dumont, LDH...	P2
> Lutter contre le terrorisme sans porter atteinte à nos libertés, CP LDH.....	P2
> Faire le pari de l'urgence et de l'humanité, CP FSU.....	P3

> J'aime l'Etat, j'aime les fonctionnaires... CP FSU.....	P3
> Qui ne dit mot consent, CP FSU.....	P3
> Mayotte : Urgence !	P3
> La société civile, unie, solidaire et toujours mobilisée pour le climat.....	P4

> Marche du 29 novembre et mobilisations du 20 novembre et mobilisations du 12 décembre interdites à Paris.....	P4
> Coalition climat, mobilisations	P5
> Pétition Pour le droit de toutes et tous à une mutation choisie.....	P6

Communiqué intersyndical CGT- CFDT - CFE CGC – CFTC – UNSA – Solidaires – FSU >

Après les attentats effroyables commis cette nuit à Paris, les organisations signataires CGT - CFDT - CFE CGC – CFTC – UNSA – Solidaires – FSU assurent de leur solidarité toutes les personnes et leurs proches qui en ont été victimes.

En frappant indifféremment la population, en ciblant des lieux de culture, de sport ou tout simplement de loisirs et de rencontres amicales, fréquentés par beaucoup de jeunes, les terroristes envoient un message clair : c'est bien toute la société qui est aujourd'hui visée.

C'est pourquoi le mouvement syndical, tout comme il s'était rassemblé après les attentats de janvier dernier, exprime ensemble son émotion mais assure aussi que rien ne saurait remettre en cause sa détermination à lutter contre toute les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés.

Comme elles l'avaient fait au début de l'année 2015 en décidant de travailler sur toutes les incidences pour le monde du travail, matérialisé par le texte "Vivre ensemble, Travailler ensemble", les organisations syndicales se retrouveront très prochainement pour poursuivre leurs échanges sur la situation créée par ces attentats et poursuivre leur engagement pour lutter contre les replis, les stigmatisations, les divisions, contre toutes tentatives de terreur dans lesquelles veulent nous enfermer les terroristes, afin de continuer à faire société ensemble.

14 novembre 2015

Lettre de Françoise Dumont, Présidente de la Ligue des droits de l'homme >

Cher-e-s ami-e-s,

Ce qui s'est passé à Paris vendredi soir relève de l'horreur absolue et suscite une immense émotion. En visant indifféremment des lieux publics, les terroristes ont voulu montrer que c'est toute la société française qu'ils visent.

Après une journée de sidération, des rassemblements spontanés se sont déroulés hier, un peu partout en France, permettant ainsi à des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants d'exprimer, ensemble, leur tristesse et leur solidarité. Beaucoup d'entre vous y ont sans doute participé.

Dès samedi, le gouvernement français a pris des mesures exceptionnelles : proclamation de l'état d'urgence et rétablissement des contrôles aux frontières.

Ces mesures exceptionnelles, qui viennent s'ajouter aux possibilités déjà ouvertes par les multiples lois antiterroristes votées depuis dix ans, peuvent répondre à l'urgence du moment. C'est le sens du communiqué que nous avons publié samedi.

Mais ces mesures ne sauraient perdurer sans porter atteinte aux libertés fondamentales. C'est pourquoi nous serons extrêmement attentifs aux mesures qui seront annoncées dans les jours qui viennent, et à leur mise en œuvre.

Depuis hier, et dans une véritable surenchère guerrière, la presque totalité de la classe politique française s'ingénie à multiplier les propositions sécuritaires, sans se soucier, ni de leur caractère constitutionnel, ni de leur faisabilité, et encore moins de leurs éventuelles conséquences néfastes. Comment interpréter différemment cette proposition de regrouper dans des centres d'internement tous les titulaires d'une fiche « S » (pour « atteinte à la sûreté de l'Etat ») ?

Nous attendons, du gouvernement, qu'il sache résister à des propositions qui, dans une sorte de fuite en avant, mettraient à

mal notre démocratie et offrirait ainsi aux assassins la victoire dont ils rêvent.

Nous devons manifester le plus concrètement possible notre refus de toute discrimination.

Paris, le 16 novembre 2015

A l'attention des ligueuses et ligueurs

. / ..

Depuis sa création, la LDH s'est toujours battue pour la protection des libertés, parce qu'elles sont les conditions mêmes de la démocratie. Dans ce moment d'une exceptionnelle gravité, ce combat est plus que jamais le sien. Il lui revient de favoriser tout dialogue ouvert, constructif, avec l'ensemble des forces qui veulent lutter contre le terrorisme, dans le respect des règles de la démocratie, et sans stigmatisation de telle ou telle catégorie de la population.

Je vous appelle à prendre toutes les initiatives nécessaires pour regrouper, autour de la LDH, celles et ceux qui sont attachés au respect de nos libertés.

On doit lutter contre le terrorisme sans porter atteinte à nos libertés >

Comme on pouvait le craindre, le projet du gouvernement de proroger de trois mois l'état d'urgence pose de graves problèmes de libertés publiques et individuelles.

Pendant trois mois, pour les motifs les plus divers et sans contrôle préalable de la justice, soixante-six millions de personnes pourront :

- voir la police entrer chez elles de jour et de nuit afin de perquisitionner leur lieu de travail ou leur domicile et prendre une copie du contenu de leur ordinateur ou de leur téléphone mobile. Pour cela, il suffit qu'il existe des raisons sérieuses de penser que ce lieu est fréquenté par une personne dont le comportement constitue « une menace pour la sécurité et l'ordre public » ;

- être assignées à résidence si leur comportement constitue « une menace pour la sécurité et l'ordre public » et se voir interdire d'être en contact avec d'autres personnes présentant la même menace.

Le vague des motifs qui pourront être invoqués, qui dépassent de beaucoup la prévention et la répression d'actes de terrorisme, permet à tout gouvernement de s'en prendre au mouvement social dans son ensemble.

Les associations seront aussi responsables des actes de leurs membres puisqu'elles pourront être dissoutes en raison de leur comportement.

Ce que le gouvernement veut imposer au Parlement d'adopter à marche forcée illustre bien les craintes déjà exprimées par la LDH : ce qui est ici en cause, ce n'est pas l'indispensable lutte contre le terrorisme, c'est l'extension dangereuse des pouvoirs de l'Etat sans aucune garantie judiciaire.

*Communiqué LDH
Paris, le 19 novembre 2015*

Faire le pari de l'intelligence et de l'humanisme >

La FSU condamne avec la plus grande fermeté les actes racistes et criminels, les violences, les discours de haine de l'extrême droite dont ont été victimes plusieurs citoyen-e-s ces derniers jours.

Après les odieux attentats de vendredi dernier, les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité sont une fois encore mises à l'épreuve dans notre pays. La FSU réaffirme qu'il ne peut y avoir de place pour la stigmatisation, la haine, les violences envers quiconque, quelles que soient ses origines, ses croyances ou ses convictions.

Il ne s'agit ni plus ni moins que de respecter les droits humains les plus élémentaires. C'est dans le droit fil de la tradition historique et des valeurs de notre pays.

Plus que jamais les citoyens ont besoin d'humanité, de solidarité, de justice sociale et de conforter le vivre ensemble. L'enjeu est aussi dans cette période de faire le pari de l'intelligence et de l'humanisme, et de tout mettre en œuvre pour réfléchir collectivement, interroger les certitudes et les impensés. C'est la meilleure réponse pour contrer la barbarie.

*Communiqué FSU
19 novembre 2015*

J'aime l'État, j'aime les fonctionnaires"et je leur prouve ? >

La FSU se satisfait d'entendre enfin le Premier ministre rééquilibrer le discours du gouvernement et s'exprimer à l'égard de la Fonction Publique en des termes identiques à ceux qu'il avait eu pour l'entreprise.

Elle s'en satisfait d'abord parce que le modèle social de notre pays repose effectivement sur ce pilier essentiel que sont les services publics.

La FSU veut également y lire une réponse aux récentes déclarations provocatrices du Ministre de l'économie.

La FSU attend maintenant que cette déclaration soit suivie de mesures concrètes pour les personnels : conforter leurs statut et leurs missions, améliorer leurs conditions de travail, leur permettre d'assurer un service de qualité sur l'ensemble du territoire, combattre la précarité vécue par des centaines de milliers de personnels et revaloriser les salaires de tou-t-es les agent-es. Les sujets ne manquent pas !

Le rendez-vous salarial étant confirmé, la FSU, avec les personnels, sera particulièrement exigeante pour que la reconnaissance exprimée par le Premier ministre se concrétise dans des mesures ambitieuses et notamment par la revalorisation du point d'indice qui concerne tous les agents et une revalorisation effective de leur pouvoir d'achat. Elle reprendra pour ce faire les contacts unitaires avec l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique.

*Communiqué FSU
13 novembre 2015*

Qui ne dit mot consent ? >

Après avoir en septembre dernier déclaré, concernant les fonctionnaires, que « la justification d'un emploi à vie garanti sur des missions qui ne le justifient plus sera de moins en moins défendable », le Ministre de l'économie précise sa pensée en déclarant qu'« il faut accroître la part de mérite, la part d'évaluation, dans la rémunération de la fonction publique ».

Sur ce nouveau sujet qui fait polémique, la Ministre de la Fonction publique s'est déclarée favorable, non pas pour le traitement principal mais pour le régime indemnitaire.

Ces propos, dans un contexte où la stigmatisation et les discours anti-fonctionnaire font florès, sous-entendent, quoi qu'il s'en défende, que le Ministre de l'Économie estime que certains fonctionnaires ne rempliraient pas correctement leurs missions. Comment comprendre sinon ce management du « bâton et de la carotte » pour qu'enfin les fonctionnaires deviennent efficaces ? C'est en tout cas ainsi qu'une fraction significative de l'opinion publique entend ces propos et finit par les faire siens.

Pour la FSU, ces provocations permanentes et cette vindicte incessante sont insupportables pour des agents qui aiment leur travail et mettent toute leur conscience pour l'accomplir. Cela ne peut pas et ne doit pas tenir lieu d'orientation politique sur le sujet de la Fonction publique. Lorsque l'on constate des dysfonctionnements, il convient alors de regarder de près : problèmes de reconnaissance, de sens du travail, de temps pour accomplir l'ensemble des missions, de salaires, de conditions de travail dégradées, de motivation aussi parfois ; questions d'encadrement, de formation... autant de sujets qu'il faut traiter. D'autant que ceux-ci peuvent affecter la motivation des agents tant l'absence persistante de réponse les met en difficulté. Mais faire croire que le salaire au mérite réglera tout est tout simplement un non-sens.

La FSU rappelle par ailleurs que l'ensemble des fonctionnaires font l'objet d'évaluations régulières et que le rythme d'avancement dans leur carrière est directement lié à ces évaluations. Il est indispensable que les agents de la Fonction publique soient à l'abri des pressions, de quelque lobby qu'elles viennent, et de solidariser les équipes plutôt que d'opposer les personnels.

Elle s'est adressée au Premier Ministre le 22 septembre dernier, lui demandant « de clarifier les intentions du gouvernement quant à son projet pour la fonction publique et ses agents ». Elle n'a aujourd'hui toujours pas de réponse, et ne peut qu'interpréter cette absence de réponse selon l'adage bien connu : « qui ne dit mot consent » !

*Communiqué FSU
10 novembre 2015*

Mayotte : Urgence ! >

Mayotte est un jeune département qui a besoin que toutes les mesures soient prises pour lui permettre de devenir un département comme les autres assurant l'égalité entre les citoyens, offrant les mêmes droits mais aussi un avenir à toutes et tous les mahorais.

En ce qui concerne la Fonction publique, les attentes des agent-es de ce département sont fortes. Ainsi, des engagements doivent être pris dès à présent (AGS, salaires...). Il est urgent d'améliorer les conditions de travail et de vie et d'assurer l'attractivité de la Fonction publique particulièrement en ce qui concerne l'Éducation nationale.

C'est pourquoi, la FSU a interpellé à nouveau la Ministre de la Fonction publique lui demandant de prolonger les discussions du mois de septembre.

La réunion du 29 septembre dernier et les diverses rencontres, dont celle du 10 novembre avec la Ministre de l'Outre-mer, n'ont pas donné de réponses satisfaisantes, tant pour les salariés du privé que ceux du secteur public.

Dans ces conditions, l'intersyndicale a décidé de poursuivre le mouvement social.

La FSU demande au gouvernement d'entendre les revendications des salarié-e-s de Mayotte et d'y apporter de véritables réponses de manière urgente.

*Communiqué FSU
12 novembre 2015*

La société civile, unie, solidaire et toujours mobilisée pour le climat >

La Coalition climat 21 et l'ensemble des organisations qui la compose expriment toute sa solidarité auprès des victimes des attentats du 12 novembre à Beyrouth et celles du 13 novembre à Paris, ainsi que leurs familles et leurs proches.

Le monde que nous avons toujours défendu n'est pas celui-là. Le monde que nous défendons est celui de la paix, de la justice, de la lutte contre les inégalités et contre les dérèglements climatiques.

Le combat que nous menons pour la justice climatique ne s'arrête pas pour autant. Nous avons le devoir de rester debout et de continuer de nous battre pour une planète juste et vivable pour toutes et tous. Nous continuerons de nous mobiliser pour construire un monde à l'abri des guerres et des atrocités et des ravages de la crise climatique. Nous continuerons de porter les solutions et les alternatives pour lutter contre les dérèglements climatiques.

Tout en tenant compte des circonstances exceptionnelles, nous sommes convaincus que la COP 21 ne peut pas se dérouler sans la participation ni sans les mobilisations de la société civile en France. Ainsi, nous mettrons en œuvre tous nos efforts pour que se tienne l'ensemble des mobilisations que nous organisons. En concertation avec les autorités, nous continuerons à chercher à ce que la sécurité de toutes et de tous soit garantie.

Nous rappelons que cette mobilisation sera mondiale : des centaines de milliers de personnes se mobiliseront durant les deux semaines de négociations de la COP21 et des représentants des pays du Sud comme des pays du Nord seront présents à Paris. L'ensemble du monde est concerné et nous ne ferons pas l'impasse sur ces enjeux.

*Communiqué Coalition Climat
16 novembre 2015*

Marche du 29 novembre et mobilisations du 20 novembre et mobilisations du 12 décembre interdites à Paris >

La Préfecture de police de Paris vient de nous informer qu'en raison des tragiques attentats qui ont eu lieu le 13 novembre dernier, la Marche mondiale pour le climat du 29 novembre et les mobilisations prévues le 12 décembre sont interdites à Paris.

Nous regrettons qu'aucune alternative n'ait été trouvée pour permettre nos mobilisations. Pour autant, nous sommes plus que jamais déterminés à faire entendre nos voix sur les questions de justice climatique.

« Nous avons conscience de la gravité de la situation. Plus que jamais nous ferons part de créativité pour mobiliser et rassembler. Pas de COP21 sans mobilisation de la société civile » Juliette Rousseau, coordinatrice de la Coalition climat 21.

En effet, le week-end des 28 et 29 novembre, à la veille de l'ouverture de la COP 21, des millions de personnes marcheront pour la justice climatique :

• 2173 événements se préparent dans plus de 150 pays

- 57 marches sont prévues dans le monde entier
- Plusieurs dizaines de marches dans les régions de France sont annoncées

Le 29 novembre et le 12 décembre à Paris, nous trouverons une forme alternative de mobilisation citoyenne, pour montrer que la COP 21 ne se fera pas uniquement avec les négociateurs.

Le Sommet citoyen pour le climat qui se tiendra les 5 et 6 décembre à Montreuil (Seine Saint-Denis) ainsi que la Zone d'action pour le climat, qui se déroulera du 7 au 11 décembre au CENTQUATRE-Paris devraient être maintenus. Ces mobilisations seront deux grandes occasions de démontrer que nous portons les solutions et les alternatives au dérèglement climatique et que la société civile est déterminée à lutter contre la crise climatique.

La Coalition climat 21 rappelle que la COP 21 n'est pas une fin en soi et que, nous citoyennes et citoyens du monde entier, nous construisons un mouvement qui ne fera que se renforcer à l'issue de ce sommet et au-delà.

*Communiqué de presse
18 novembre 2015*

BO n°42 du 12 novembre 2015

Éducation physique et sportive

Circulaire relative à l'unité facultative d'EPS au baccalauréat professionnel

Circulaire n° 2015-180 du 10-11-2015 (NOR [MENE1524718C](#))

BO spécial n°9 du 12 novembre 2015

Mobilité

Mobilité des personnels enseignants du second degré : mouvement national à gestion déconcentrée - dates et modalités de dépôt des demandes de première affectation, de mutation et de réintégration - rentrée 2016
arrêté du 10-11-2015 (NOR [MENH1500672A](#))

Mobilité

Mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - rentrée 2016

note de service n° 2015-186 du 10-11-2015 (NOR [MENH1525845N](#))

Mobilité

Mobilité des personnels enseignants du second degré : affectation des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation à Saint-Pierre et Miquelon, et des personnels d'éducation et d'orientation à Mayotte - rentrée 2016

note de service n° 2015-187 du 10-11-2015 (NOR [MENH1525848N](#))

Mobilité

Mobilité des personnels enseignants du second degré : mises à disposition auprès de la Polynésie française de personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré - rentrée 2016

note de service n° 2015-188 du 10-11-2015 (NOR [MENH1525846N](#)) ■

AGENDA DES MOBILISATIONS

**MANIFESTATION
INTERDITE A PARIS**

**28-29
NOVEMBRE**

Marches mondiales pour le climat à Paris (le 29)
et dans les villes de France et du monde (les 28 et 29)

**05-06
DÉCEMBRE**

Sommet citoyen pour le climat à Montreuil

**07 AU 11
DÉCEMBRE**

Zone d'Action pour le Climat (ZAC) au CENTQUATRE-PARIS

**12 DÉC
À 12H00**

**MANIFESTATION
INTERDITE**

Actions de masse pour la justice climatique à Paris

**SI ON NE FAIT RIEN,
PERSONNE NE LE FERA À NOTRE PLACE.**

#climate21 - coalitionclimat21.org

**coalition21
climat**